

*du 4 décembre 2019*

**proclamant M. Laurent Wehrli élu au Conseil national, en remplacement de M. Olivier Français**

LE CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE VAUD

vu l'élection de M. Olivier Français, conseiller national, au Conseil des États  
vu l'arrêté du 23 octobre 2019 proclamant les résultats de l'élection des dix-neuf membres vaudois du Conseil national du 20 octobre 2019  
vu le préavis du Département des institutions et de la sécurité  
*arrête*

**Article premier.** – M. Laurent Wehrli, respectivement premier des viennent-ensuite de la liste PLR.Les Libéraux-Radicaux, est proclamé élu député au Conseil national pour la législature 2019-2023, en remplacement de M. Olivier Français.

**Art. 2.** – Le Service des communes et du logement donnera au susnommé connaissance de son élection par un avis en la forme écrite.

**Art. 3.** – Le présent arrêté sera publié dans la « Feuille des avis officiels du Canton de Vaud » et communiqué à la Chancellerie fédérale.

Donné, sous le sceau du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 4 décembre 2019.

La présidente :

*N. Gorrite*

Le chancelier :

*V. Grandjean*